**Communiqué de presse**

16 Mai 2022

**Le Ministère de la Santé et de la Protection Sociale lance la campagne nationale de promotion de l’allaitement maternel**

Le Ministère de la Santé et de la Protection Sociale, célèbre la campagne nationale de promotion de l’allaitement maternel dans le cadre du Programme National de Nutrition et en partenariat avec l'Initiative Nationale pour le Développement Humain - INDH, et ce, du 14 mai au 14 juin 2022, sous le slogan : **« L'allaitement maternel : pour un meilleur investissement dans le développement de la petite enfance ».**

Cette campagne de sensibilisation vise à inciter les femmes à l'allaitement maternel précoce et exclusif~~,~~ et mettre en exergue ses bienfaits sur la santé en se basant sur plusieurs études scientifiques qui ont démontré que l’allaitement maternel pendant les six premiers mois de la vie de l’enfant permet une meilleure chance d’avoir une bonne croissance pendant l’enfance et l’adolescence. Ces bienfaits ne concernent pas que l'enfant, ils incluent aussi la mère, en réduisant le risque de nombreuses maladies chez les femmes telles que le cancer du sein et des ovaires, le diabète et les maladies cardiaques.

Aussi, selon l'Organisation Mondiale de la Santé, il existe une relation claire entre l'allaitement maternel prolongé et les scores élevés relatifs aux tests d'intelligence et à la réussite scolaire, ce qui contribue à un meilleur développement neurocognitif.

Malgré les efforts consentis, la mise au sein précoce dans la première heure qui suit l’accouchement n'est pratiqué au niveau national que par 42% des femmes, et seulement 35 % des bébés bénéficient de l'allaitement maternel exclusif durant les 6 premiers mois de vie selon la dernière Enquête Nationale sur la Population et la Santé Familiale de 2018.

Beaucoup d’efforts sont à déployer afin de réaliser l’objectif national d’ici 2025, et qui est d’atteindre un taux de mise au sein précoce dans l’heure qui suit l’accouchement de 50 %, et 50% également pour le taux d’allaitement maternel exclusive pendant les 6 premiers mois de vie

De ce fait, afin d'assurer l'atteinte des objectifs souhaités, le Ministère de la Santé et de la Protection Sociale et l'Initiative Nationale pour le Développement Humain – (INDH) ont préparé un ensemble de supports de communication, et organiseront des activités de sensibilisation en faveur des professionnels de santé et de la population. Cette campagne comprendra également un ensemble d'activités de communication au niveau régional, en plus de la mobilisation des départements ministériels, des organisations non gouvernementales et des médias pour soutenir les efforts déployés dans ce sens, en diffusant les messages de sensibilisation pour s'assurer qu'ils atteignent toutes les personnes ciblées et les mères en particulier.